

Conseil du Centre

79^e session, Turin, 27-28 octobre 2016

CC 79/3/6

POUR INFORMATION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Suivi des recommandations du Chef auditeur interne pour l'année qui s'est achevée au 31 décembre 2015

Introduction

1. Lors de la 78^e session du Conseil du Centre (octobre 2015), le Chef auditeur interne du Bureau international du Travail (BIT), qui est aussi l'auditeur interne du Centre, a présenté au Conseil un rapport sur les principaux résultats de l'audit interne et des missions d'enquête effectués au Centre en 2014¹.
2. Sur la base d'une évaluation des risques concernant les processus métiers du Centre, le Bureau de l'audit interne (IAO) a enquêté et présenté en 2014 un rapport sur deux questions d'assurance-qualité:
 - un rapport sur l'audit de la gouvernance interne au Centre, qui passait également en revue la stratégie de gestion des risques du Centre, dont le rapport final a été publié en juin 2014;
 - un rapport sur l'audit de certains processus des programmes de formation, notamment la conception et la publicité des activités de formation, la sélection des participants et le recouvrement des frais de participation, la sélection et l'évaluation des formateurs, l'évaluation de la réalisation, la fréquentation, ainsi que la sécurité des données sur les paiements effectués par les participants, dont le rapport final a été publié en décembre 2014.
3. Le présent document aborde les mesures de suivi prises par le Centre en 2015 pour donner application aux recommandations de l'IAO contenues dans les rapports d'audit susmentionnés. Toutes les recommandations prioritaires contenues dans le rapport de 2015 du Chef auditeur interne, les réponses apportées par le Centre et les détails des actions de suivi achevées figurent à l'annexe.
4. Le Centre continuera à travailler avec le Chef auditeur interne et le tiendra informé des progrès réalisés dans l'application des recommandations encore en suspens.

Turin, le 1^{er} septembre 2016

¹ CC 78/4/4.

N°	Recommandation	Réponse du Centre	État de mise en œuvre
Audits de la gouvernance interne au Centre			
1	Le Centre devrait envisager d'utiliser la liste de contrôle sur les principaux aspects de gouvernance interne comme jalon pour évaluer sa stratégie de gouvernance. Il devrait également prendre des mesures pour assurer la pleine mise en œuvre de tous les points de la liste de contrôle.	Sur la base de la liste de contrôle existante, la Direction a examiné les aspects principaux, et des mesures ont été prises pour chacun d'entre eux, à l'exception de celui sur l'établissement d'un comité d'audit. Dans ce cas, la Direction a estimé que ce n'était pas faisable en raison de la taille du Centre et des coûts impliqués. Le mécanisme de rapport actuel a été jugé suffisant pour répondre aux besoins de contrôle.	Achevé
2	L'IAO soutient pleinement les mesures prises par la Direction du Centre pour passer à la gestion axée sur les résultats et l'encourage à continuer à affiner ses cibles.	En 2015, le Centre a établi des indicateurs pour suivre la réalisation des objectifs et résultats contenus dans son Plan stratégique. En 2016-17, le Centre a continué à affiner les indicateurs afin de mieux évaluer ses performances.	Achevé
3	Le Bureau des achats et contrats du BIT (PROCUREMENT) devrait être invité à organiser des formations spécifiques pour les membres du Comité de l'approbation des contrats et des accords de financement du Centre et pour les responsables attirés. Ces formations devraient avoir lieu régulièrement afin de garantir que le Comité reste au courant de l'évolution des pratiques en vigueur au sein du système des Nations Unies.	Le Centre est en train de revoir sa politique, ses règles et ses procédures en matière d'achats, afin de permettre le passage à un processus automatisé. Dès que ce travail sera achevé, des formations seront conçues et organisées pour tous les membres du Comité de l'approbation des contrats et des accords de financement et pour les responsables attirés.	En cours

N°	Recommandation	Réponse du Centre	État de mise en œuvre
4	Lors des prochaines versions du Plan stratégique en matière de technologies de l'information du Centre, le Service des technologies de l'information et de la communication devrait collaborer avec les Services financiers pour inclure les coûts des projets informatiques de toutes les grandes initiatives citées dans le plan, et les incorporer dans les futures propositions de programme et de budget à soumettre à l'approbation du Conseil.	Le Service des technologies de l'information et de la communication travaille déjà en étroite collaboration avec les Services financiers et fournit des estimations de coûts pour toutes les initiatives majeures prévues dans son plan stratégique. Ces estimations sont incluses dans le programme et budget du Centre.	Achevé
5	Pour capitaliser sur le bon travail déjà réalisé, le Centre devrait demander l'aide du responsable de la gestion des risques du BIT, ou recourir aux services d'une société de consultance qui l'aiderait à affiner sa méthodologie de gestion des risques.	En consultation avec le responsable de la gestion des risques du BIT, le Centre a obtenu tous les matériels sur la gestion des risques disponibles au siège. Une nouvelle circulaire sur le cadre et la politique de gestion des risques a été publiée en mars 2016 et accompagnée d'autres documents de référence. Une formation a également été organisée pour les membres de l'équipe de direction et les chefs de programme fin 2015.	Achevé
6	Pour renforcer le cadre de responsabilité, l'IAO recommande que des dates spécifiques et réalistes figurent à nouveau dans le registre des risques. Tous les aspects dépassant de manière significative la date fixée dans le registre des risques et le plan d'action pour l'atténuation des risques devraient être portés à l'attention du Directeur.	À travers le Comité de gestion des risques, le Centre examine régulièrement les progrès accomplis dans la mise en œuvre des mesures d'atténuation requises pour chaque risque identifié, et des objectifs datés sont repris dans les procès-verbaux des réunions du Comité. Un rapport est soumis au Directeur sur tous les problèmes rencontrés lors de l'application de ces mesures.	Achevé
7	Le Centre devrait revoir les aspects actuellement couverts par le registre des risques de sorte à s'assurer que ce dernier aborde effectivement tous les risques auxquels le Centre est exposé, et intégrer de nouveaux aspects si nécessaire. Le Centre devrait également revoir la manière de calculer le risque résiduel.	À travers le Comité de gestion des risques, le Centre examine régulièrement les risques identifiés à la suite de l'analyse détaillée menée par toutes les unités organiques. Une méthodologie a été mise au point pour évaluer les risques inhérents et résiduels, et elle est appliquée.	Achevé

N°	Recommandation	Réponse du Centre	État de mise en œuvre
8	L'IAO soutient l'idée de la création au niveau des unités organiques de registres des risques individuels qui alimentent le registre général. Le Centre devrait se doter d'un registre des risques pour ses activités de formation.	Toutes les unités du Centre dressent désormais un registre des risques complet, et ces registres individuels sont ensuite compilés dans le registre général.	Achevé
9	Le Centre devrait finaliser son plan de continuité des opérations (<i>Business Continuity Plan</i> , BCP), en demandant si nécessaire des conseils au BIT. Il ne doit toutefois pas attendre que le BIT achève son propre BCP pour finaliser le sien.	Le plan de continuité des opérations est presque terminé. Il devrait être prêt fin 2016.	En cours
10	Avant de finaliser le BCP, le Centre devrait examiner et revoir la partie relative aux technologies de l'information afin de s'assurer que les hypothèses formulées dans l'ancienne version sont toujours valables et que cette partie contient une analyse de rentabilité sur l'infrastructure de sauvegarde hors-site.	Le Plan stratégique 2016-17 du Centre évoque l'infrastructure de sauvegarde hors-site et d'autres aspects relatifs aux technologies de l'information. Ces points sont repris, à un niveau plus élevé, dans le plan de continuité des opérations.	Achevé
11	Le Centre devrait mettre sur pied une équipe d'intervention rapide et veiller à ce que ses membres jouissent de la formation appropriée pour prendre les mesures nécessaires le plus vite possible en cas d'urgence.	Une équipe d'intervention rapide a été créée, et son mandat a fait l'objet d'une discussion en novembre 2014. Sa composition est à l'étude dans le cadre de la finalisation du BCP.	En cours
12	Le Centre devrait réviser ses circulaires sur l'éthique et finaliser la circulaire sur le cadre de responsabilisation.	Une circulaire sur le cadre de responsabilisation a été publiée en février 2015, en même temps qu'une circulaire révisée sur l'éthique et les normes de conduite, qui contient les nouvelles procédures en matière de protection des lanceurs d'alerte.	Achevé

N°	Recommandation	Réponse du Centre	État de mise en œuvre
13	Le Centre devrait demander au responsable des questions d'éthique du BIT qu'il se rende une fois par an à Turin pour expliquer son rôle et renforcer la promotion d'une culture de l'éthique forte. Le Centre a mis au point le module sur l'éthique en ligne destiné au personnel du BIT et pourrait l'adapter pour promouvoir l'éthique en son sein.	Le Centre a invité le responsable des questions d'éthique du BIT à venir à Turin. La Direction ne juge pas nécessaire d'adapter le module en ligne du BIT parce qu'il peut être utilisé tel quel. Le Centre a créé sur l'intranet des Services des ressources humaines (HRS) une page sur l'éthique, où les membres du personnel peuvent trouver toutes les informations disponibles, et notamment le module sur l'éthique destiné au personnel du BIT.	Achevé
14	Le Centre devrait adopter et diffuser à tous les membres du personnel le fascicule sur les principes de conduite élaboré par le responsable des questions d'éthique. Cela aiderait les fonctionnaires du Centre à comprendre le caractère indispensable d'un sens éthique fort.	Une circulaire sur l'éthique et les normes de conduite a été publiée en février 2015. Le Centre a adapté le fascicule sur les principes de conduite élaboré par le responsable des questions d'éthique dans un document intitulé <i>Principles of Conduct of Staff of the International Training Centre of the ILO</i> , qui est disponible sur la page intranet sur l'éthique au Centre.	Achevé
15	Dans l'attente de l'examen par le Centre des considérations évoquées plus haut par l'IAO, et étant donné que le Centre est une entité contrôlée de l'OIT, le Directeur du Centre pourrait présenter des rapports d'information périodiques au Comité consultatif de contrôle indépendant (CCCI) lors de ses sessions ordinaires tenues à Genève.	En septembre 2015, la Direction du Centre a assisté à la réunion du CCCI de l'OIT afin d'évoquer les questions qui concernaient le Centre.	Achevé

Audit des programmes de formation

1	Le Centre devrait veiller à ce que les chefs de programme respectent pleinement les procédures de filtrage des participants. Cela contribuerait à atténuer le risque de réputation couru par le Centre par la faute de personnes qui cherchent à obtenir abusivement un visa Schengen en prétextant la participation à une activité de formation du Centre.	Le Centre a rappelé par écrit aux chefs de programme, et des discussions ont eu lieu sur ce sujet lors des réunions entre eux et la Direction, toute l'importance de faire preuve de diligence raisonnable lors de la sélection des participants. En consultation avec l'unité Admission des participants et voyages, qui est chargée de l'inscription des participants, le Centre a contacté les bureaux locaux de l'OIT afin d'examiner et, le cas échéant, d'affiner les contrôles de crédibilité auxquels sont actuellement soumis les candidats participants.	Achévé
2	Pour améliorer la communication, le Centre devrait définir une approche pour le partage des contacts avec tous les participants du projet pilote, et adopter une approche plus coordonnée des contacts avec les groupes cibles afin d'étendre la portée de ses activités de formation.	Le Centre a mis à jour ses campagnes d'extension de sa portée et met un accent plus fort sur l'utilisation des médias sociaux. Le Centre a également affiné l'utilisation du logiciel de gestion des informations sur les clients à travers les programmes techniques, en améliorant sa présentation et en ajoutant du contenu, notamment une vidéo de promotion institutionnelle.	Achévé
3	Le Centre devrait développer de nouvelles lignes directrices pour améliorer la communication interne et le partage d'informations entre le Département de la formation et les unités assurant les fonctions d'appui à la formation.	Le Département de la formation publie désormais au moins une fois par mois un bulletin d'information interne. Les procès-verbaux des réunions des chefs de programme et les autres documents relatifs à l'action du département sont publiés sur la page intranet du Directeur de la formation. Selon les sujets des discussions, les responsables hiérarchiques des services d'appui peuvent être invités aux réunions des chefs de programme. Le Département de la formation publie également des rapports d'avancement trimestriels sur le cadre stratégique pour 2016-17. Enfin, en février 2016, le Département de la formation a dressé une analyse détaillée de son offre de services, assortie de plans de travail individuels pour chaque programme technique.	Achévé
4	Le Centre devrait revoir son approche du maintien de son offre formative et diffuser une méthodologie facilitant la discussion entre les programmes techniques pour remplir la partie du catalogue de formation	Le Centre a procédé à un examen systématique de l'offre publiée dans le catalogue de formation et consulté les mandants et les membres du personnel. Les résultats finaux de cet examen reflètent les conclusions de la Conférence internationale du Travail de 2015 et sont inclus dans le cadre stratégique pour le	Achévé

	<p>concernant chacun d'entre eux. Cette méthodologie devrait fixer les critères établis par le Centre pour maintenir son offre formative, notamment la réponse aux besoins des mandants, les contributions aux coûts fixes et la promotion des valeurs de l'OIT dans les cours ouverts. La méthodologie devrait ensuite être révisée et mise à jour aussi souvent que nécessaire à des fins de partage des connaissances.</p>	<p>Département de la formation.</p>	
5	<p>Le Centre devrait publier une circulaire imposant l'utilisation du système d'évaluation des activités en ligne. La circulaire devrait fixer une date butoir pour la mise en service du nouveau système. Par la suite, tous les chefs de programme devraient donner à leur personnel l'instruction d'utiliser l'évaluation en ligne.</p>	<p>Le Centre a publié une circulaire sur ce sujet en octobre 2015, et toutes les évaluations se font désormais en ligne.</p>	<p>Achévé</p>